

Page : 1/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.09.2022 Numéro de version 2.01 Révision: 13.09.2022

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: TENSAFOAM HPW

• Code du produit: 99980000599

· **UFI**: N440-E0P5-S00D-KJR7

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de

la préparation Nettoyant alcalin pour l'industrie alimentaire

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur: Tensio

Doornpark 36 9120 Beveren Belgium

Tel.: +32 3 755 48 74 Fax.: +32 3 755 51 55 e-mail: SDS@tensio.be

· Service chargé des

renseignements: Service protection de l'environnement: SDS@tensio.be

· 1.4 Numéro d'appel

d'urgence: België / Belgique: Antigifcentrum / Centre Antipoison : +32 70 245

245

Nederland: Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum: +31 30

274 88 88

Tensio, Beveren: +32 3 755 48 74

Centre Antipoisons (+32) 070 245 245

2 Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Corr. 1A H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement

(CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



(suite page 2)



Page: 2/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 13.09.2022 Date d'impression: 13.09.2022 Numéro de version 2.01

Nom du produit: TENSAFOAM HPW

(suite de la page 1)

· Mention d'avertissement

· Composants dangereux

déterminants pour

l'étiquetage: hydroxyde de sodium

d-glucopyranose, oligomeer, decyloctylglycoside

· Mentions de danger H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

Danger

P260 Ne pas respirer les poussières ou les · Conseils de prudence

brouillards.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements

de protection/un équipement de protection des

yeux/du visage/une protection auditive.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les

cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau

[ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la

réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées ci-dessous et d'additifs non

classés.

(suite page 3)



Page : 3/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.09.2022 Numéro de version 2.01 Révision: 13.09.2022

Nom du produit: TENSAFOAM HPW

	(suit	e de la page
Composants dangereux:		
CAS: 1310-73-2	hydroxyde de sodium	10–25%
EINECS: 215-185-5 Reg.nr.: 01-2119457892-27- XXXX	Skin Corr. 1A, H314;	
CAS: 68515-73-1 NLP: 500-220-1 Reg.nr.: 01-2119488530-36- XXXX	d-glucopyranose, oligomeer, decyloctylglycoside	≥3–≤10

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre

16.

4 Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
 Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en

position latérale stable.

· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en

écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion: Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter

immédiatement un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et

effets, aigus et différés

Contact avec la peau : brûlures, douleur, rougeur.

Contact avec les yeux : lésions, irritations, douleur, larmoiement,

rougeur.

Inhalation : malaise, vertiges

Ingestion : brûlures, irritation, douleur.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et

traitements particuliers

nécessaires Traiter de façon symptomatique. Une douche oculaire est

recommandée dans la zone de travail immédiate.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

• Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou

du mélange Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

(suite page 4)



Page : 4/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.09.2022 Numéro de version 2.01 Révision: 13.09.2022

Nom du produit: TENSAFOAM HPW

(suite de la page 3)

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de

sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et

procédures d'urgence Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non

protégées.

· 6.2 Précautions pour la

protection de

l'environnement: Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et

dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de

confinement et de nettoyage: Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable,

kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets

conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres

rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre,

consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection

personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le

chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et

des explosions:

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

(suite page 5)

BE/FR -



Page : 5/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.09.2022 Numéro de version 2.01 Révision: 13.09.2022

Nom du produit: TENSAFOAM HPW

(suite de la page 4)

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de

stockage:

Stocker dans un endroit frais.

· Indications concernant le

stockage commun:

Pas nécessaire.

· Autres indications sur les

conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Indications complémentaires pour l'agencement des

installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 1310-73-2 hydroxyde de sodium (10-25%)

VL (Belgique) Valeur momentanée: 2 mg/m³

М;

· Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment

de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de

protection et d'hygiène: Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire: En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre

respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un

appareil respiratoire autonome.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant

au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation. (suite page 6)

חביים



Page : 6/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.09.2022 Numéro de version 2.01 Révision: 13.09.2022

Nom du produit: TENSAFOAM HPW

(suite de la page 5)

· Matériau des gants Caoutchouc nitrile

Gants en PVC ou PE

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être

contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des

gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme: Liquide Couleur: Brun

Odeur: CaractéristiqueSeuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH à 20 °C: >14

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: 100 °C

· Point d'éclair Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

· Température de décomposition: Non déterminé.

· Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé.

(suite page 7)



Page : 7/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.09.2022 Numéro de version 2.01 Révision: 13.09.2022

Nom du produit: TENSAFOAM HPW

(suite de la page 6)

Supérieure: Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

Densité à 20 °C:
 Densité relative
 Densité de vapeur:
 Taux d'évaporation:
 1,288 g/cm³
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Entièrement miscible

· Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique: Non déterminé. **Cinématique:** Non déterminé.

· Teneur en solvants:

VOC (CE) 0,00 %

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

• 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique · Décomposition thermique/

conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.3 Possibilité de réactions

dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6 Produits de

décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral LD50 8.000 mg/kg (rat)

(suite page 8)



Page : 8/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.09.2022 Numéro de version 2.01 Révision: 13.09.2022

Nom du produit: TENSAFOAM HPW

(suite de la page 7)

CAS: 1310-73-2 hydroxyde de sodium

Oral LD50 2.000 mg/kg (rat)

· Effet primaire d'irritation:

· Corrosion cutanée/irritation

cutanée Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des

yeux.

· Lésions oculaires graves/

irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

· Sensibilisation respiratoire

ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Indications toxicologiques complémentaires:

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

· Mutagénicité sur les cellules

germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

• Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

12 Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

• Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et

dégradabilité Les agents tensioactifs contenus sont facilement biodégradables.

Facilement biodégradable.

· 12.3 Potentiel de

bioaccumulation
 Pas d'autres informations importantes disponibles.
 12.4 Mobilité dans le sol
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Autres indications écologiques:

· Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu

polluant

(suite page 9)



Page: 9/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.09.2022 Numéro de version 2.01 Révision: 13.09.2022

Nom du produit: TENSAFOAM HPW

(suite de la page 8)

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les

eaux usées ou le collecteur.

Les ingrédients tensioactifs dans ce produit sont biodégradables en accord avec le règlement 648/2004/CE.

Déverser le produit en grandes quantités dans les canalisations ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

• vPvB: Non applicable.

• 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

• Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas

laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

· Recommandation: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux

réglementations locales.

Produit de nettoyage

recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· DOT, ADR, IMDG, IATA UN3266

· **DOT** Corrosive liquid, basic, inorganic, n.o.s. (Sodium

hydroxide)

· **ADR** UN3266 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF,

BASIQUE, N.S.A. (HYDROXYDE DE SODIUM)

· IMDG, IATA CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S.

(SODIUM HYDROXIDE)

(suite page 10)

BE/FR -



Page : 10/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.09.2022 Numéro de version 2.01 Révision: 13.09.2022

Nom du produit: TENSAFOAM HPW

(suite de la page 9)

·DOT



· Classe 8 Matières corrosives.

· Label 8

· Classe 8 Matières corrosives.

· Étiquette 8 · DOT, ADR, IMDG, IATA //

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Matières corrosives.

· Numéro d'identification du danger (Indice

Kemler):80No EMS:F-A,S-BSegregation groupsAlkalisStowage CategoryB

· Stowage Code SW2 Clear of living quarters.

· Segregation Code SG35 Stow "separated from" SGG1-acids

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au

recueil IBC Non applicable.

 \cdot DOT

• **Quantity limitations**On passenger aircraft/rail: 1 L
On cargo aircraft only: 30 L

Quantités exceptées (EQ): E2
Quantités limitées (LQ) 1L

· Quantités exceptées (EQ) Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30

ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur:

500 ml

Catégorie de transport
 Code de restriction en tunnels
 Limited quantities (LQ)
 Excepted quantities (EQ)

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
UN 3266 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF,

BASIQUE, N.S.A. (HYDROXYDE DE SODIUM), 8,

II

- BE/FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Page: 11/13

Révision: 13.09.2022 Date d'impression: 13.09.2022 Numéro de version 2.01

Nom du produit: TENSAFOAM HPW

(suite de la page 10)

15 Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Etiquetage selon le règlement

(CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



· Mention d'avertissement

Danger

· Composants dangereux déterminants pour

l'étiquetage:

hydroxyde de sodium

d-glucopyranose, oligomeer, decyloctylglycoside

· Mentions de danger H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

P260 · Conseils de prudence Ne pas respirer les poussières ou les

brouillards.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements

de protection/un équipement de protection des

yeux/du visage/une protection auditive.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les

cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau

[ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la

réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses

désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

(suite page 12)



Page : 12/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.09.2022 Numéro de version 2.01 Révision: 13.09.2022

Nom du produit: TENSAFOAM HPW

(suite de la page 11)

· RÈGLEMENT (CE) N°

1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité

chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

• Phrases importantes H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

· Contact: Wim Lampaert

Ms Chemistry

· Acronymes et abréviations: RID: Règlement international concernant le transport des marchandises

dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport

Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation"

(ICAO)

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par

route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

(suite page 13)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31 Page : 13/13

Date d'impression : 13.09.2022 Numéro de version 2.01 Révision: 13.09.2022

Nom du produit: TENSAFOAM HPW

(suite de la page 12)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4 Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

BE/ER